

**Présentation à l'intention
des membres
de la Commission sur les finances
et l'administration**

Le 27 novembre 2015

BUDGET

Budget de fonctionnement

2016

Montréal 

Plan de la présentation

- Les objectifs liés à la confection du budget de 2016
- Le budget de fonctionnement 2016
- Les quotes-parts et la fiscalité

Objectifs liés à la confection du budget de 2016

- Limiter la croissance générale des charges fiscales à 2 % pour le résidentiel et à 1 % pour le non-résidentiel
- Optimiser les dépenses afin d'en limiter la croissance tout en garantissant le niveau de service aux citoyens
- Poursuivre et augmenter le paiement au comptant des investissements
- Continuer l'investissement dans le transport en commun
- Poursuivre l'application du Plan quinquennal de main-d'œuvre (PQMO) visant à réduire le poids de la rémunération dans le budget de la Ville
- Appliquer la mise à jour des paramètres de la réforme du financement des arrondissements et poursuivre sa stratégie de mise en œuvre pour la deuxième année
- Indexer dans la mesure du possible les transferts aux arrondissements
- Intégrer les impacts anticipés des négociations relatives à la baisse du coût de la rémunération globale (régimes de retraite et autres avantages sociaux)



Évolution du budget de fonctionnement

Ancienne présentation

Revenus

=

Charges de
fonctionnement

-

Affectation
de revenus

+

Affectation
de dépenses

	2014		2015		2016
Revenus	4 797,0 M\$	+ 1,4 %	4 866,4 M\$	+ 2,4 %	4 981,5 M\$
Charges de fonctionnement	4 895,4 M\$	- 0,3 %	4 882,6 M\$	+ 0,5 %	4 908,7 M\$
Affectation de revenus	98,4 M\$		74,6 M\$		79,7 M\$
Affectation de dépenses	0 M\$		58,4 M\$		152,5 M\$

Nouvelle présentation

Revenus

=

Dépenses

		2014		2015		2016
Revenus	Revenus	4 797,0 M\$		4 866,4 M\$		4 981,5 M\$
	Affectations de revenus	98,4 M\$		74,6 M\$		79,7 M\$
	Total	4 895,4 M\$	+ 0,9 %	4 941,0 M\$	+ 2,4 %	5 061,2 M\$
Dépenses	Charges de fonctionnement	4 895,4 M\$		4 882,6 M\$		4 908,7 M\$
	Affectations de dépenses	-		58,4 M\$		152,5 M\$
	Total	4 895,4 M\$	+ 0,9 %	4 941,0 M\$	+ 2,4 %	5 061,2 M\$

Faits saillants du budget de 2016

■ Budget 2016

- ▶ Le budget 2016 est de 5 061,2 M\$, en hausse de 2,4 %

	Budget 2016	Écart avec 2015	
		M\$	%
Budget global de la Ville de Montréal	5 061,2 M\$	120,2 M\$	2,4 %
Agglomération ¹	2 609,3 M\$	18,6 M\$	0,7 %
Local ^{1, 2}	2 472,9 M\$	101,6 M\$	4,3 %

¹ Incluant la variation des transactions interentités de 19,9 M\$ à 21 M\$.

² Excluant les quotes-parts de la Ville de Montréal (1 841,2 M\$).

Faits saillants du budget de 2016

■ **Fiscalité**

- ▶ Variations générales des charges fiscales de 1,9 % au résidentiel et 0,9 % au non-résidentiel
- ▶ Hausse des charges fiscales pour les immeubles non résidentiels inférieure à celles des immeubles résidentiels, afin de favoriser le développement économique de la Ville de Montréal
- ▶ Quotes-parts d'agglomération en hausse de 1,4 % ou 30,9 M\$

■ **Poursuite du Plan quinquennal de main-d'œuvre**

- ▶ Réduction nette de l'effectif de 214,2 années-personnes
- ▶ 7 M\$ pour le financement au budget de fonctionnement de la main-d'œuvre capitalisable

■ **Poursuite du PMI**

- ▶ Hausse de la stratégie de paiements au comptant des immobilisations de 120 M\$

■ **Autres**

- ▶ Anticipation d'économies des charges de retraite de 103,6 M\$
- ▶ Utilisation des surplus des années antérieures de 15 M\$ supplémentaires

Faits saillants du budget de 2016

■ Arrondissements

- ▶ Budget des arrondissements s'élève à 989,3 M\$, en hausse de 23,1 M\$, soit 2,4 % par rapport au budget comparatif de 2015
- ▶ Transferts indexés de 1 % tout en poursuivant la mise en œuvre de la Réforme du financement des arrondissements
- ▶ Transferts fiscaux en arrondissement au montant de 19,4 M\$ (16,1 M\$ pour la RFA et 3,3 M\$ pour les branchements d'égout sous le domaine public)
- ▶ Hausse de l'utilisation des surplus de 4,2 M\$
- ▶ Hausse des taxes locales en arrondissements de 3,4 M\$

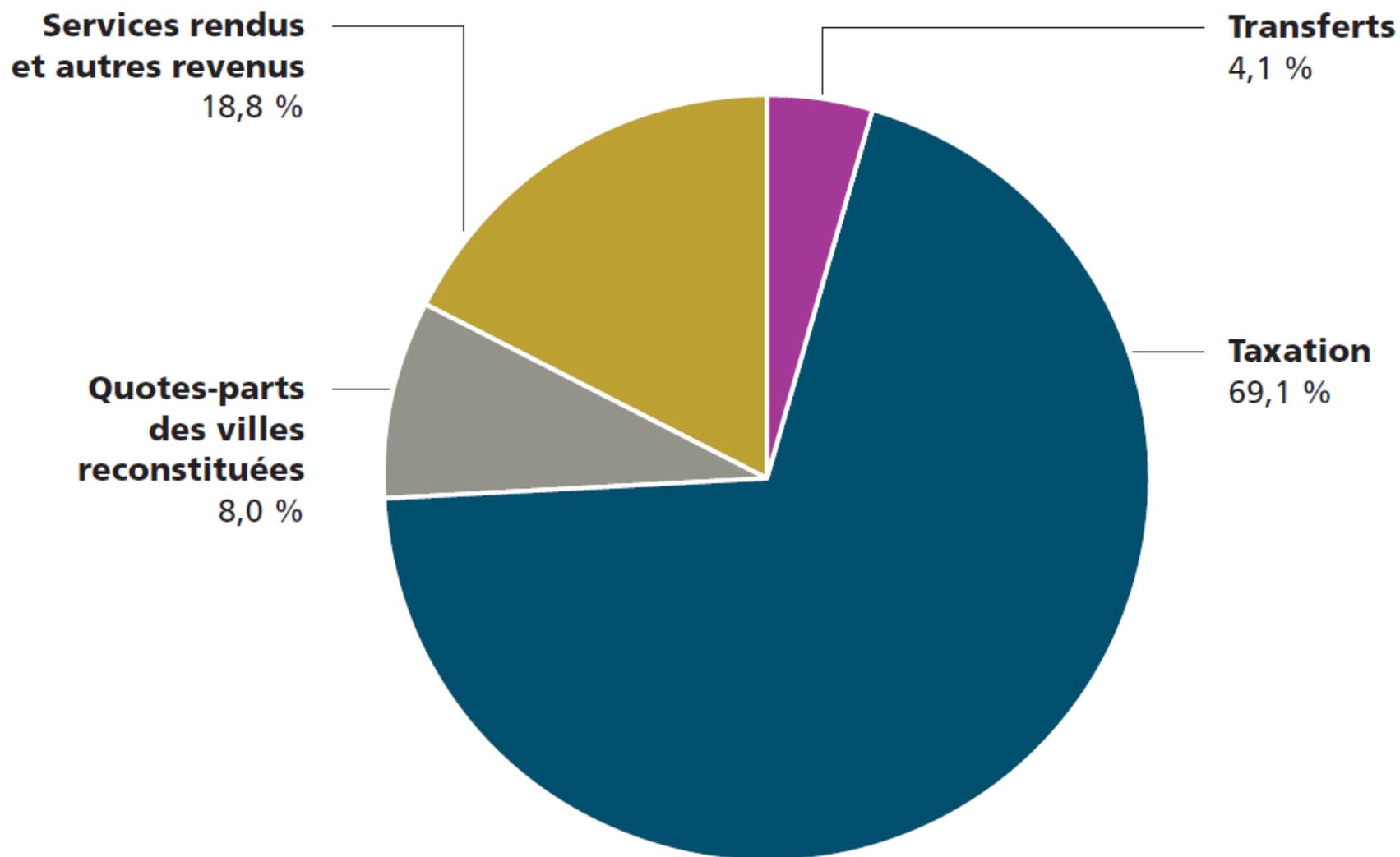
■ Services centraux

- ▶ Plan d'optimisation dans les services centraux de 31,5 M\$
- ▶ Réduction de l'effectif de 10 M\$ nets (PQMO)

■ Transport collectif

- ▶ Hausse des crédits alloués au transport collectif de 25,1 M\$, soit 20,7 M\$ pour la contribution régulière de la STM, 4 M\$ pour la contribution à la STM-SOFIL et 0,4 M\$ pour l'AMT

Revenus



Revenus – Principales variations

Croissance

140,3 M\$

■ Croissance immobilière	55,0 M\$
■ Augmentation des charges fiscales	42,0 M\$
■ Utilisation supplémentaire de surplus antérieurs	15,0 M\$
■ Révision à la hausse des droits de mutation immobilière	10,0 M\$
■ Hausse des quotes-parts	6,7 M\$
■ Utilisation des surplus des arrondissements	4,2 M\$
■ Hausse des taxes d'arrondissement	3,4 M\$
■ Autres	4,0 M\$

Baisse

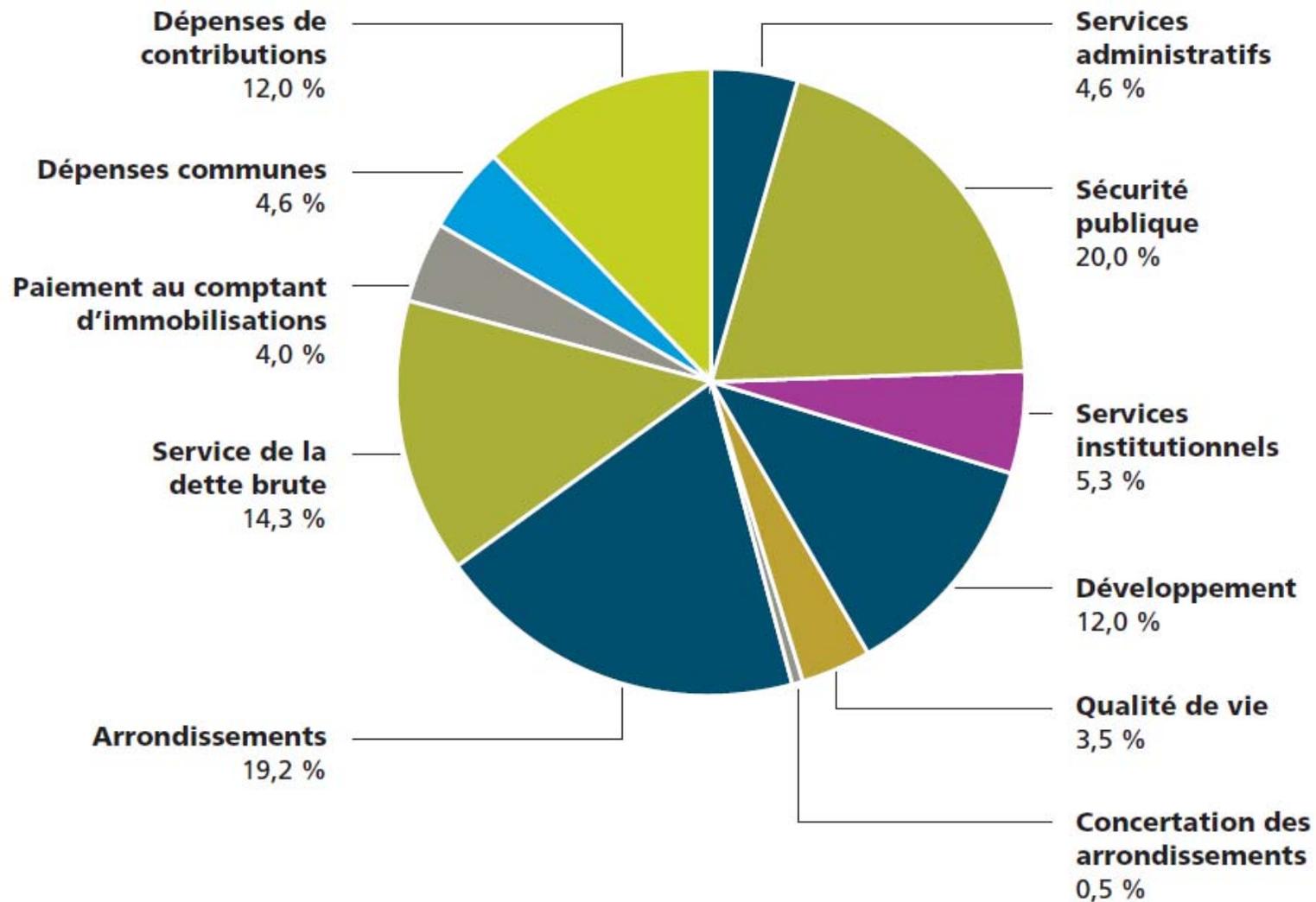
(20,1 M\$)

■ Utilisation des mesures transitoires	(10,9 M\$)
■ Effet de l'augmentation du poids de Montréal dans le potentiel fiscal de l'agglomération	(8,5 M\$)
■ Autres	(0,7 M\$)

Croissance nette

120,2 M\$

Dépenses



Dépenses – Principales variations

Croissance		279,6 M\$
■ Paiement au comptant d'immobilisations brut	120,0 M\$	
■ Services centraux		
▶ Rémunération – Indexation et échelons	46,4 M\$	
▶ Nouveaux besoins	44,5 M\$	
■ Contribution régulière STM	20,7 M\$	
■ Frais de financement nets	19,7 M\$	
■ Transferts fiscaux dans les arrondissements	19,4 M\$	
■ Hausse de la contribution aux Festivités du 375 ^e anniversaire de Montréal	4,0 M\$	
■ Hausse de la contribution à la Société du parc Jean-Drapeau	3,0 M\$	
■ Autres	1,9 M\$	
Baisse		(159,4 M\$)
■ Réduction des coûts de régimes de retraite	(103,6 M\$)	
■ Services centraux		
▶ Plan d'optimisation	(31,5 M\$)	
▶ PQMO au net	(10,0 M\$)	
■ Autres	(14,3 M\$)	
Croissance nette		120,2 M\$

Évolution du budget et des dépenses réelles

	RÉEL COMPARATIF						BUDGET			
	2012		2013		2014		2015		2016	
	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%	M\$	%
Rémunération globale	2 433,7	53,1	2 435,5	50,6	2 359,8	52,0	2 405,5	48,6	2 350,8	46,4
Service de la dette	744,4	16,2	743,0	15,4	761,9	16,8	842,9	17,1	868,4	17,2
Autres familles	1 404,9	30,7	1 636,3	34,0	1 413,3	31,2	1 692,6	34,3	1 842,0	36,4
Total	4 583,0	100 %	4 814,8	100 %	4 535,0	100 %	4 941,0	100 %	5 061,2	100 %

Évolution de la main-d'œuvre : PQMO

- Volonté de l'Administration de passer d'une ville fonctionnelle à une ville performante dès 2014
 - ▶ Réduction de la main-d'œuvre et du pourcentage de la rémunération globale
- Résultat au budget de 2015 : réduction nette de 409,6 a-p.
- Résultat au budget de 2016 : réduction nette de 214,2 a-p.
 - ▶ Réduction moindre car en 2014 et 2015, il y a eu 620 départs de moins que prévu.

Rendement du PQMO

Variation de l'effectif

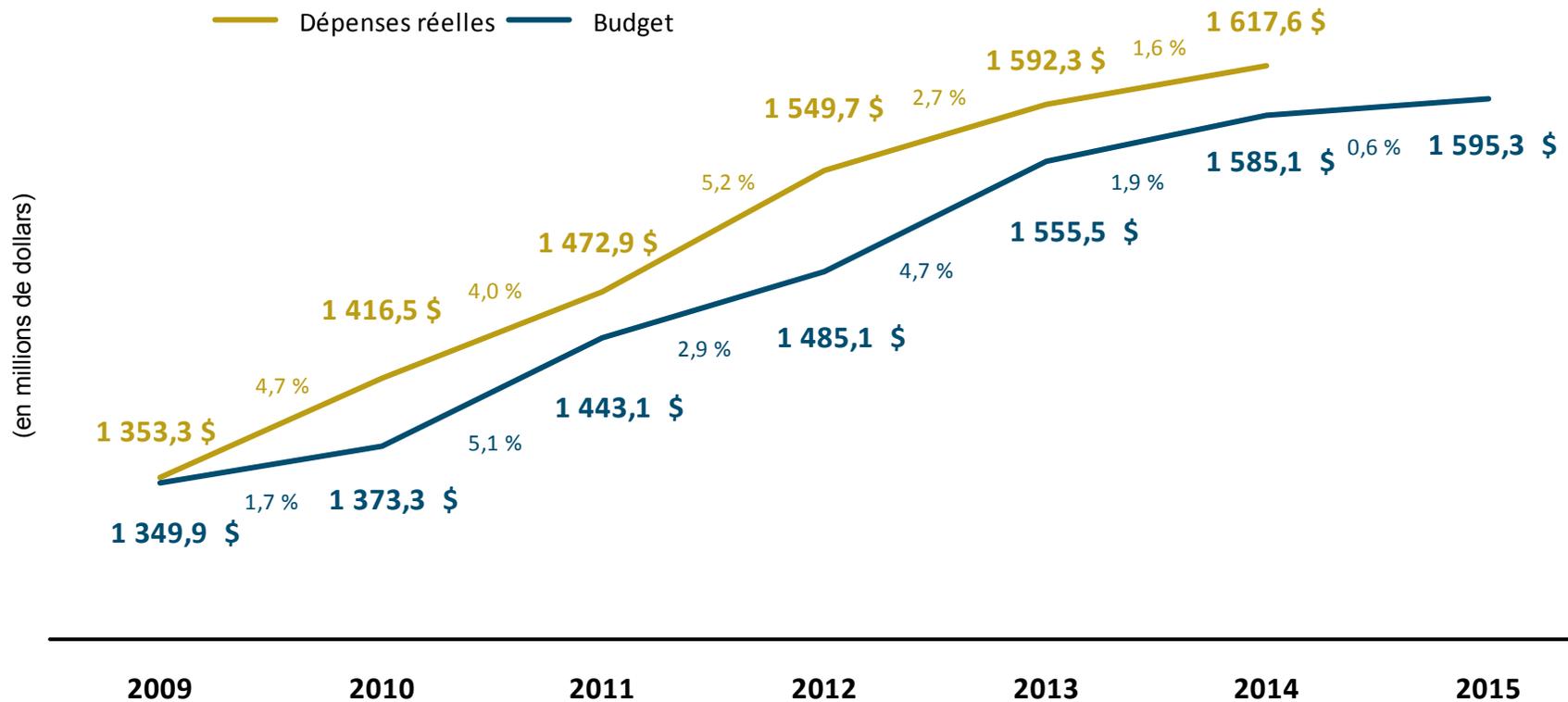
(en années-personnes)

	Comparatif 2014	Comparatif 2015	Budget 2016 excluant la régularisation	Écart 2016-2015
Services centraux				
Budget de fonctionnement	14 511,1	14 291,7	14 187,3	(104,4)
Budget d'investissement	887,4	825,8	791,3	(34,5)
Total - Services centraux	15 398,5	15 117,5	14 978,6	(138,9)
Arrondissements				
Budget de fonctionnement	6 999,5	6 872,2	6 793,4	(78,8)
Budget d'investissement	27,4	26,2	29,7	3,5
Total - Arrondissement	7 026,9	6 898,4	6 823,1	(75,3)
Effectif total				
Budget de fonctionnement	21 510,6	21 163,9	20 980,7	(183,2)
Budget d'investissement	914,8	852,0	821,0	(31,0)
Grand total	22 425,4	22 015,9	21 801,7	(214,2)

Évolution de la main-d'œuvre : créations

- Afin de répondre aux nouveaux besoins et mettre en œuvre les priorités de l'Administration, il a fallu créer de nouveaux postes dont voici quelques exemples :
 - ▶ 23 postes pour l'ouverture du nouveau Centre culturel Notre-Dame-de-Grâce.
 - ▶ 11 postes du nouveau Bureau de l'expérience client à la Direction générale.
 - ▶ 8 postes au Bureau de la Ville intelligente et numérique à la Direction générale.
 - ▶ 4,5 postes du Service de la performance organisationnelle à la Direction générale.
 - ▶ 8 postes au Service du développement économique.
 - ▶ 20 postes au Service des infrastructures, de la voirie et des transports pour les projets : l'échangeur Turcot, pont Champlain, le Centre de gestion de la mobilité urbaine ainsi que le SRB-Pie-IX.
 - ▶ 16 postes pour l'implantation de Maxim'eau du Service de l'eau et du Service de l'approvisionnement.
 - ▶ 5 postes pour la planification urbaine des arrondissements, alloués au Service de la mise en valeur du territoire.

Évolution des budgets et des dépenses réelles salariales, arrondissements et services corporatifs¹



¹ Excluant les éléments du chapitre corporatif (ex. : régimes de retraite – services passés, prêts d'employés, ententes avec d'autres organismes, etc.)

Régularisation de la main-d'œuvre

Les causes de ce déficit structurel proviennent principalement de quatre sources :

- Entente à la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGSRE)
Montants prévus inscrits au Service de l'eau comme des services techniques puis virés en cours d'année aux arrondissements.

- Programme de propreté 2011-2015
Depuis 2008, les arrondissements reçoivent un budget supplémentaire en cours d'année afin de financer des activités et des projets liés au programme de la propreté. Malgré que ces montants ne soient pas initialement inscrits en rémunération, ce budget était utilisé principalement par les arrondissements pour financer de la rémunération.

- Affectation de surplus non budgété
En cours d'année, plusieurs arrondissements finançaient des dépenses récurrentes de rémunération non budgétées en faisant des affectations de surplus en cours d'année.

- Utilisation d'économie provenant des autres familles de dépenses
Les unités administratives financent également des dépenses de rémunération régulière non budgétées par des économies sur des contrats d'honoraires professionnels par exemple.

Régularisation de la main-d'œuvre

■ Services administratifs – Services de la Direction générale		8,4
▶ Communications	1,0	
▶ Direction générale	1,0	
▶ Finances	3,4	
▶ Ressources humaines	3,0	
■ Sécurité publique		11,5
▶ Sécurité incendie	11,5	
■ Services institutionnels		14,0
▶ Affaires juridiques	2,0	
▶ Approvisionnement	5,0	
▶ Gestion et planification immobilière	3,0	
▶ Greffe	2,0	
▶ Matériel roulant et ateliers	2,0	
■ Développement		33,6
▶ Développement économique	2,0	
▶ Eau	6,8	
▶ Environnement	3,0	
▶ Infrastructures, voirie et transports	18,8	
▶ Mise en valeur du territoire	3,0	
■ Qualité de vie		21,9
▶ Diversité sociale et sports	2,0	
▶ Espace pour la vie	19,9	
■ Concertation des arrondissements		81,6
Total – Services corporatifs		171,0
Total – Arrondissements		388,4

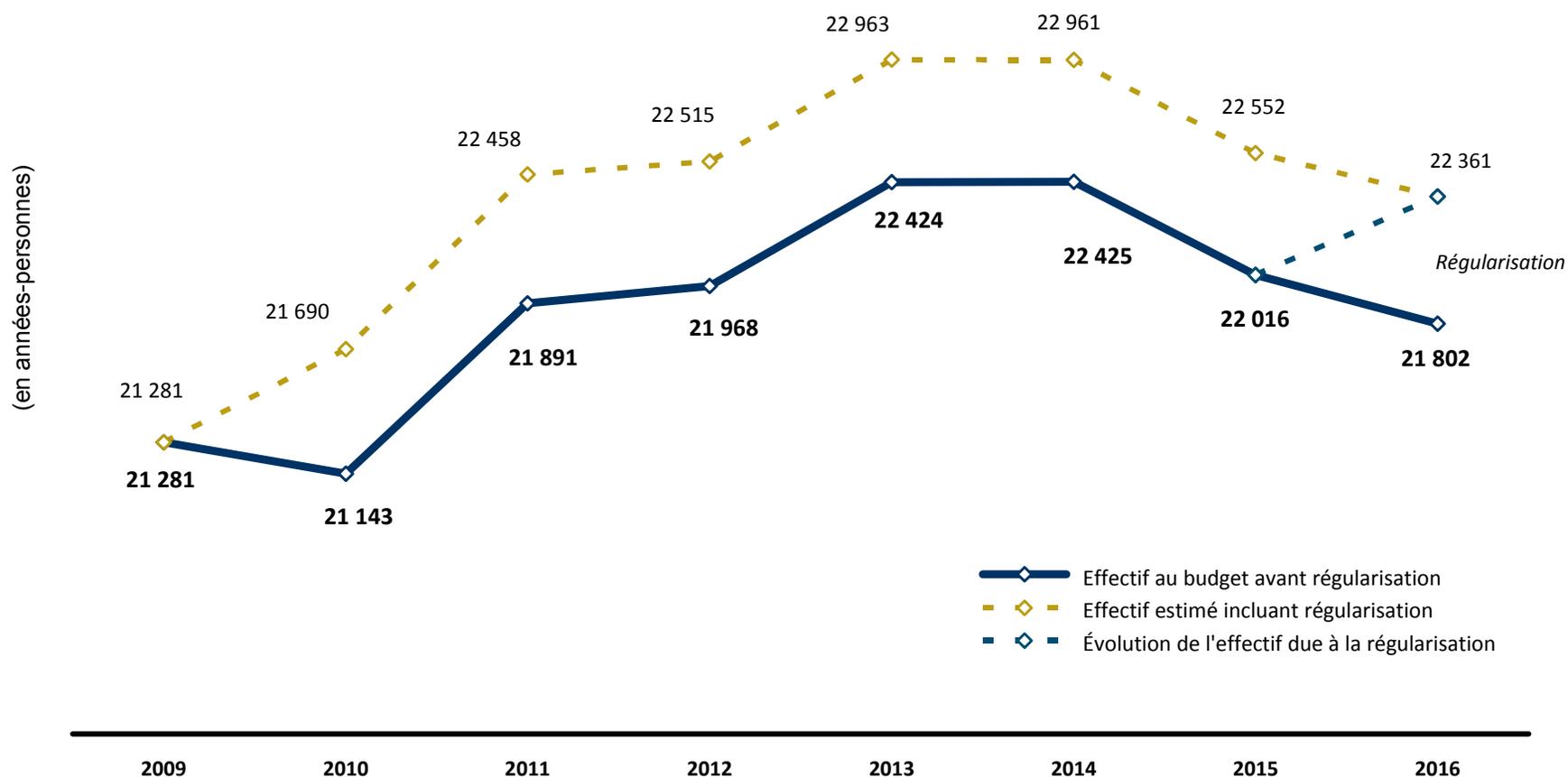
Total – Régularisation d'années-personnes

559,4

Évolution de la main-d'œuvre

Secteurs d'activité	Budget 2015	Variation a-p. 2016	Budget 2016 non régularisé	Régularisation	Budget 2016
Services corporatifs	15 117,5	(138,9)	14 978,6	171,0	15 149,6
Arrondissements	6 898,4	(75,3)	6 823,1	388,4	7 211,5
Total - Effectif de la Ville	22 015,9	(214,2)	21 801,7	559,4	22 361,1

Évolution de l'effectif selon les budgets adoptés



Hausse des contributions au transport collectif en 2016

- La contribution régulière à la STM est en hausse de 20,7 M\$ par rapport à l'année 2015

Contribution régulière 2015

409,1 M\$

Augmentation

20,7 M\$

Contribution régulière 2016

429,8 M\$

- Par ailleurs, compte tenu de l'évolution prévue du plan d'investissement de la STM pour 2016, la contribution de la Ville au programme de la SOFIL est augmentée de 4 M\$, soit de 13,2 M\$ à 17,2 M\$.
- 64 M\$ de contribution à l'Agence métropolitaine de transport, une hausse de 0,4 M\$.

**La contribution totale de la Ville
est en hausse de 25,1 M\$ soit 5,2 %**



Quotes-parts et fiscalité

Quotes-parts d'agglomération 2016

(en milliers de dollars)	BUDGET DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION			TRANSACTIONS INTERENTITÉS À ÉLIMINER	GLOBAL
	COMPARATIF 2015	BUDGET 2016	ÉCART (%)		BUDGET 2016
QUOTES-PARTS					
Dépenses générales	1 955 236,4	1 987 819,8	1,7	(1 627 595,5)	360 224,3
Service de l'eau	159 982,1	161 563,9	1,0	(132 286,0)	29 277,9
Alimentation en eau potable	59 667,7	59 702,3	0,1	(52 085,2)	7 617,1
Dettes de la voirie artérielle (2006-2008)	23 855,8	22 986,6	(3,6)	(21 176,8)	1 809,8
Service des premiers répondants	6 192,6	6 340,7	2,4	(5 257,6)	1 083,1
Tarifaire (compteurs d'eau)	6 085,7	2 895,0	(52,4)	(2 794,9)	100,1
Financement des investissements admissibles à la TECQ	4 063,5	4 446,9	9,4	-	4 446,9
Financement des investissements admissibles au FCCQ	287,9	553,0	92,1	-	553,0
TOTAL	2 215 371,7	2 246 308,2	1,4	(1 841 196,0)	405 112,2

Quotes-parts d'agglomération 2016

Par ville	Budget de 2015		Budget de 2016		Écart	
	(000 \$)	Part relative	(000 \$)	Part relative	(000 \$)	(%)
Ville de Montréal	1 808 975,7	81,656%	1 841 196,1	81,965%	32 220,4	1,8 %
Villes reconstituées	406 396,3	18,344%	405 112,1	18,035%	(1 284,2)	(0,3 %)
Baie-D'Urfé	11 430,8	0,516%	11 409,1	0,508%	(21,7)	(0,2 %)
Beaconsfield	20 511,9	0,926%	20 358,2	0,906%	(153,6)	(0,7 %)
Côte-Saint-Luc	28 187,9	1,272%	28 114,3	1,252%	(73,5)	(0,3 %)
Dollard-Des Ormeaux	40 173,7	1,813%	39 965,2	1,779%	(208,6)	(0,5 %)
Dorval	72 510,1	3,273%	72 279,0	3,218%	(231,1)	(0,3 %)
Hampstead	9 953,2	0,449%	9 901,9	0,441%	(51,3)	(0,5 %)
L'Île-Dorval	55,4	0,003%	57,6	0,003%	2,2	4,0 %
Kirkland	30 580,5	1,380%	30 262,3	1,347%	(318,2)	(1,0 %)
Mont-Royal	45 002,4	2,031%	45 098,8	2,008%	96,5	0,2 %
Montréal-Est	17 749,0	0,801%	17 591,0	0,783%	(158,0)	(0,9 %)
Montréal-Ouest	5 275,4	0,238%	5 297,9	0,236%	22,5	0,4 %
Pointe-Claire	60 190,1	2,717%	59 780,2	2,661%	(410,0)	(0,7 %)
Senneville	3 456,4	0,156%	3 448,4	0,154%	(8,0)	(0,2 %)
Sainte-Anne-de-Bellevue	9 995,2	0,451%	9 846,1	0,438%	(149,1)	(1,5 %)
Westmount	51 324,3	2,317%	51 702,1	2,302%	377,8	0,7 %
Total - Agglomération	2 215 372,0	100,000%	2 246 308,2	100,000%	30 936,2	1,4 %

Fiscalité municipale – Faits saillants

- L'Administration augmente les charges fiscales relevant du conseil municipal de 1,9 % pour les immeubles résidentiels et de 0,9 % pour les immeubles non résidentiels
 - ▶ L'indexation moins forte des charges fiscales des immeubles non résidentiels est une action de l'Administration pour favoriser le développement économique de la Ville de Montréal
- Rappelons que le Conference Board prévoit une inflation de 2,3 % pour la région métropolitaine de Montréal
- Ces décisions entraînent une variation générale des charges fiscales des immeubles résidentiels de 1,8 % et de 0,9 % pour les immeubles non résidentiels
- Les arrondissements augmentent globalement leurs taxes de services de 1,6 %, ce qui se traduit par un effet sur les charges fiscales des immeubles résidentiels de 0,1 %. L'effet global de ces décisions sur les charges fiscales des immeubles non résidentiels est négligeable.

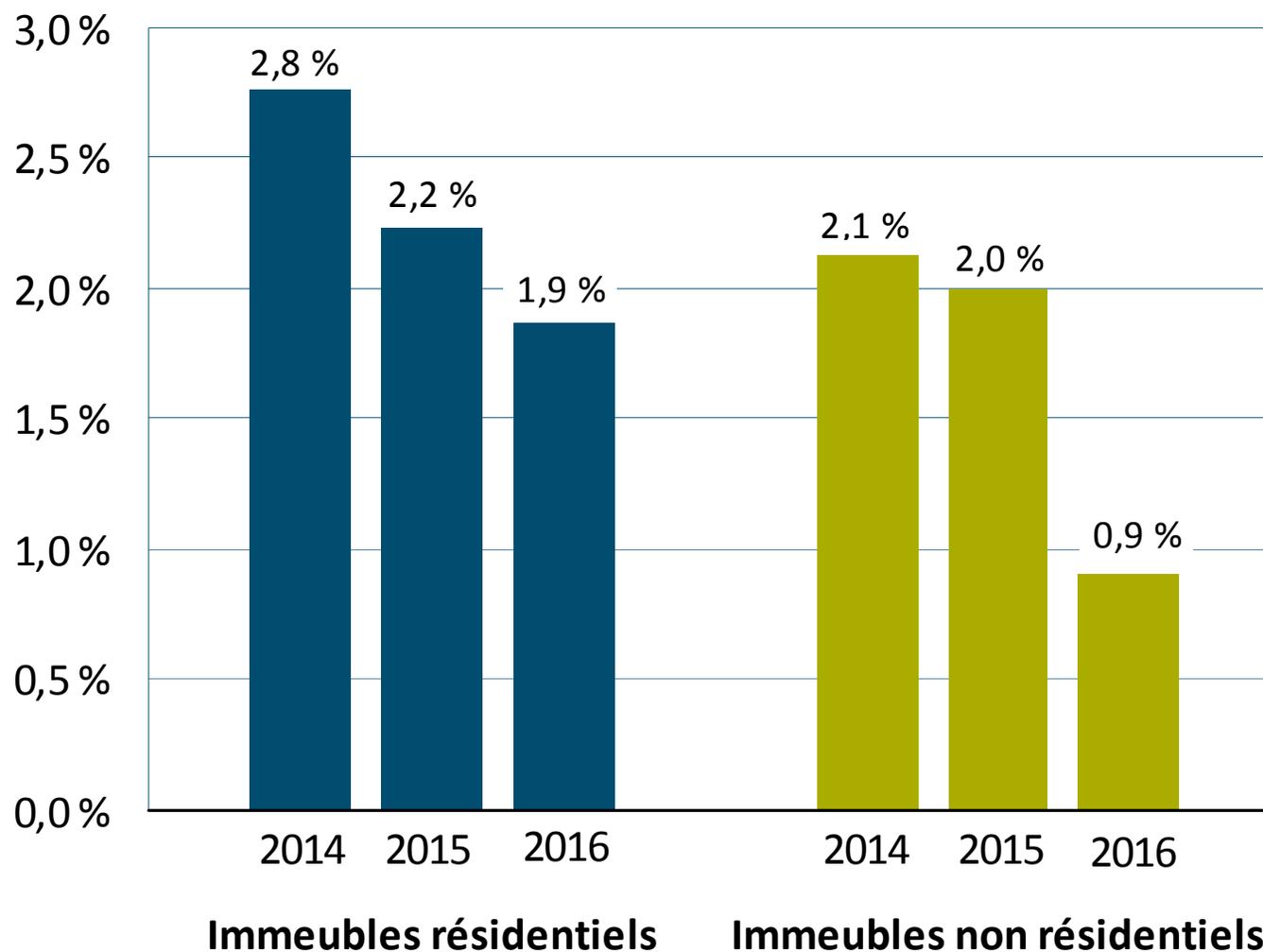
Variation des charges fiscales

Variation des charges fiscales 2015-2016

Ville de Montréal	Immeubles résidentiels	Immeubles non résidentiels
Variation générale des charges fiscales	1,8 %	0,9 %
Variation des taxes de services des arrondissements	0,1 %	-
Variation des charges fiscales totales	1,9 %	0,9 %

- Les variations de charges fiscales par arrondissement seront inférieures ou supérieures aux moyennes en fonction des facteurs suivants :
 - ▶ La variation des taxes d'arrondissement
 - ▶ Le taux de croissance du rôle d'évaluation de l'arrondissement par rapport au taux de croissance moyen du rôle
 - ▶ La variation du PTI de l'arrondissement
 - ▶ La variation de la dette historique par secteur

Variation des charges fiscales 2014-2016, par types d'immeubles



Arrondissements – Revenus de la taxation

Assiettes foncières au 31 décembre 2014

Ce tableau représente l'évolution des revenus des taxes de services.

Les revenus prévus pour la croissance immobilière, d'environ 1,3 M\$, s'ajoutent pour donner les revenus prévus au budget des arrondissements.

Arrondissements	Revenus 2015 ¹	Revenus 2016	Écart		Taux 2016 ²
	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(%)	(\$ / 100 \$)
Ahuntsic-Cartierville	6 510,4	6 640,6	130,2	2,0	0,0441
Anjou	5 978,8	6 263,4	284,6	4,8	0,1100
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	8 351,9	8 435,4	83,5	1,0	0,0474
Lachine	4 071,7	4 153,0	81,3	2,0	0,0750
LaSalle	8 885,3	7 863,2	(1 022,1)	(11,5)	0,0967
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	1 230,1	1 254,7	24,6	2,0	0,0486
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	8 453,8	8 622,9	169,1	2,0	0,0659
Montréal-Nord	7 915,0	8 076,1	161,1	2,0	0,1355
Outremont	2 235,9	2 280,7	44,8	2,0	0,0423
Pierrefonds-Roxboro	4 836,1	4 932,8	96,7	2,0	0,0669
Plateau-Mont-Royal	7 958,8	8 718,0	759,2	9,5	0,0565
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	10 379,9	10 577,1	197,2	1,9	0,0958
Rosemont–La Petite-Patrie	6 424,3	6 552,8	128,5	2,0	0,0449
Saint-Laurent	10 985,5	11 205,2	219,7	2,0	0,0699
Saint-Léonard	6 517,5	6 636,9	119,4	1,8	0,0821
Sud-Ouest	6 005,0	6 125,1	120,1	2,0	0,0686
Verdun	6 177,2	6 300,8	123,6	2,0	0,0701
Ville-Marie	14 673,3	14 966,8	293,5	2,0	0,0441
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	5 315,7	5 422,0	106,3	2,0	0,0456
Total	132 906,1	135 027,5	2 121,4	1,6	s.o.

¹ Les revenus des taxes relatives aux services des arrondissements 2015 ont été actualisés pour tenir compte de la croissance immobilière entre le 11 septembre 2014 et le 31 décembre 2014.

² Les taux présentés dans le tableau correspondent à la somme des taux appliqués dans les arrondissements. Dans le cas de l'arrondissement Lachine, il s'agit d'un équivalent foncier puisque l'une des taxes de services de l'arrondissement est un tarif par logement.

Variation des charges fiscales entre 2015 et 2016

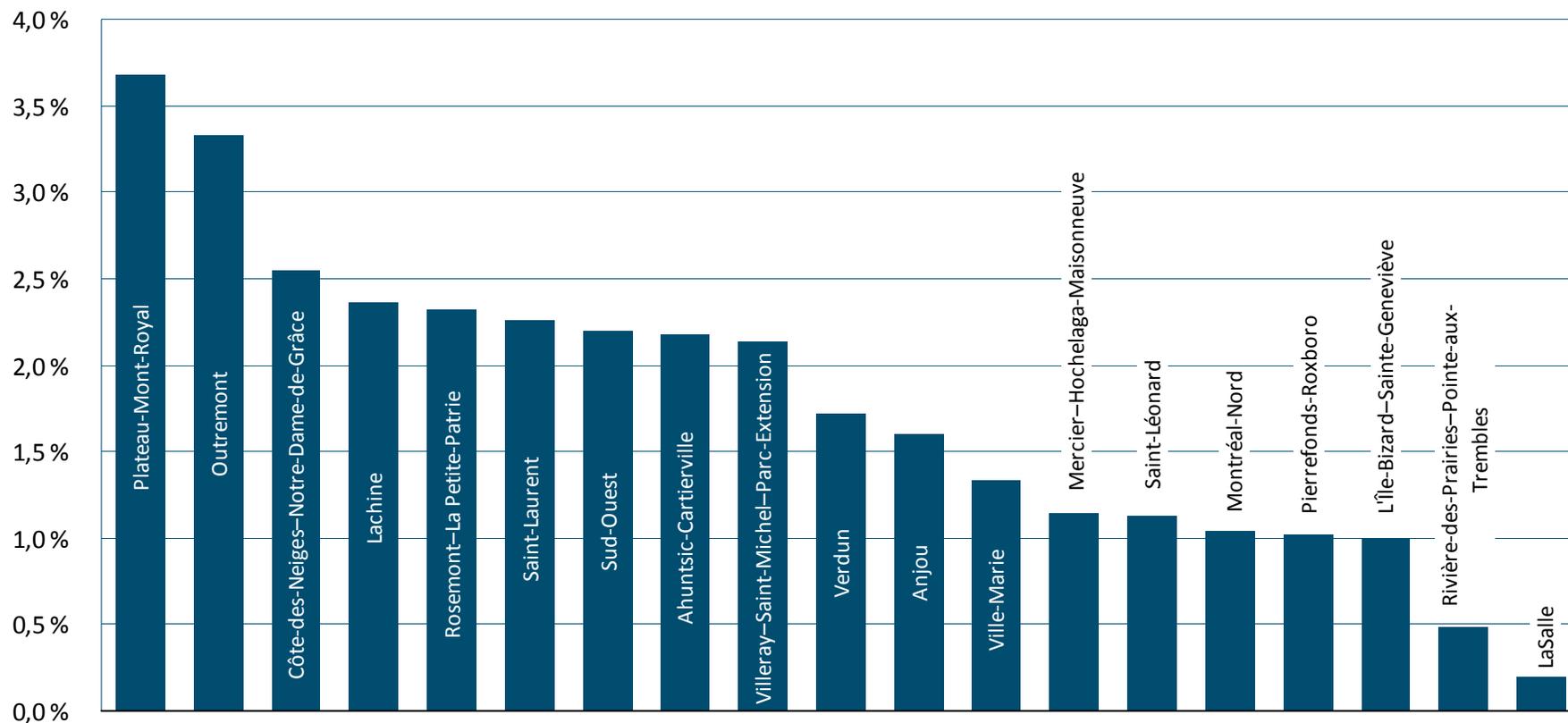
Arrondissements	Immeubles résidentiels			Immeubles non résidentiels		
	Variation générale des charges fiscales ¹	Variation des taxes d'arrondissement de services	Variation des charges fiscales totales	Variation générale des charges fiscales ¹	Variation des taxes d'arrondissement de services	Variation des charges fiscales totales
Ahuntsic-Cartierville	2,1 %	0,1 %	2,2 %	0,2 %	–	0,2 %
Anjou	1,1 %	0,5 %	1,6 %	0,6 %	0,1 %	0,7 %
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	2,4 %	0,1 %	2,5 %	1,0 %	–	1,0 %
Lachine	2,2 %	0,2 %	2,4 %	(1,2 %)	0,1 %	(1,1 %)
LaSalle	1,6 %	(1,4 %)	0,2 %	(0,1 %)	(0,3 %)	(0,4 %)
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	0,9 %	0,1 %	1,0 %	(1,2 %)	–	(1,2 %)
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	1,0 %	0,1 %	1,1 %	(0,3 %)	–	(0,3 %)
Montréal-Nord	0,7 %	0,3 %	1,0 %	(0,1 %)	0,1 %	0,0 %
Outremont	3,2 %	0,1 %	3,3 %	2,1 %	–	2,1 %
Pierrefonds-Roxboro	0,9 %	0,1 %	1,0 %	0,6 %	–	0,6 %
Plateau-Mont-Royal	3,1 %	0,6 %	3,7 %	2,8 %	0,1 %	2,9 %
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	0,3 %	0,2 %	0,5 %	(0,6 %)	–	(0,6 %)
Rosemont–La Petite-Patrie	2,2 %	0,1 %	2,3 %	2,0 %	–	2,0 %
Saint-Laurent	2,1 %	0,2 %	2,3 %	(1,3 %)	–	(1,3 %)
Saint-Léonard	0,9 %	0,2 %	1,1 %	0,4 %	–	0,4 %
Sud-Ouest	2,1 %	0,1 %	2,2 %	0,3 %	–	0,3 %
Verdun	1,5 %	0,2 %	1,7 %	2,0 %	–	2,0 %
Ville-Marie	1,2 %	0,1 %	1,3 %	1,8 %	–	1,8 %
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	2,0 %	0,1 %	2,1 %	1,2 %	–	1,2 %
VILLE DE MONTRÉAL	1,8 %	0,1 %	1,9 %	0,9 %	–	0,9 %

– Donnée infime

¹ Les variations générales des charges fiscales comprennent la taxe foncière générale, les taxes relatives à l'eau et à la voirie, les tarifs fiscaux ainsi que les taxes d'arrondissement relatives aux investissements. Elles excluent les variations des taxes d'arrondissements relatives aux services.

Source : Compilation actualisée au 11 septembre 2015 et effectuée à partir des paramètres fiscaux de 2015 et de 2016.

Variation des charges résidentielles entre 2015-2016



Résidence de valeur moyenne à Montréal



	Variation des charges fiscales 2016 ¹			Variation des charges fiscales 2014-2015	
	2015 (\$)	2016 (\$)	Effet sur les charges (%)	(\$)	(%)
Variation générale des charges fiscales² (Indexation des charges fiscales de 1,9 % à l'ensemble des contribuables par le conseil municipal)	3 226 \$	3 288 \$	1,8 %	63 \$	1,8 %
	<div style="border-top: 1px solid black; width: 100%; margin-bottom: 5px;"></div> ↓ 62 \$				
Taxe d'arrondissement relative aux services (Effet moyen qui diffère selon les décisions des arrondissements)	261 \$	264 \$	0,1 %	14 \$	0,4 %
	<div style="border-top: 1px solid black; width: 100%; margin-bottom: 5px;"></div> ↓ 3 \$				
Charges fiscales totales	3 487 \$	3 552 \$	1,9 %	77 \$	2,2 %
	<div style="border-top: 1px solid black; width: 100%; margin-bottom: 5px;"></div> ↓ 65 \$				

¹ Les variations de charges sont celles d'une résidence moyenne évaluée à 413 060 \$ au rôle d'évaluation 2014-2016.

² Les variations générales des charges fiscales comprennent la taxe foncière générale, les tarifs fiscaux, les taxes relatives à l'eau et à la voirie ainsi que les taxes d'arrondissement relatives aux investissements.

Sommaire des prochaines étapes

ÉTAPES	DATE
Étude publique du budget de 2016 de la Ville de Montréal par les commissions	27 novembre au 7 décembre 2015
Adoption par le conseil municipal du budget de fonctionnement de 2016 de la Ville de Montréal	Le 9 décembre 2015
Adoption par le conseil d'agglomération du budget de fonctionnement de 2016 de la Ville de Montréal	Le 10 décembre 2015

FIN
DE LA
PRÉSENTATION

M E R C I